

1. Composition du CSNA

Peter Patterson, Michel Benoit et Tricia O'Malley acceptent de prolonger leur mandat pour trois ans.

Les mandats de Jacques Valotaire et de Norma Nielson se termineront à la fin de 2014. Trois noms sont présentés aux fins de nomination.

Motion 1-14.3.1

Que Tricia O'Malley, Michel Benoit et Peter Patterson soient nommés au CSNA pour une période additionnelle de trois ans.

| | | |
|-----------------------|----------------------|----------------|
| Proposée par : | Steven Wolff | |
| Appuyée par : | Norma Nielson | Adoptée |

Motion 1-14.3.2

Que Phelim Boyle, Anne Kleffner et Susan Philpott soient nommés au CSNA pour un mandat de deux ans à compter du 1^{er} janvier 2015.

| | | |
|-----------------------|----------------------|----------------|
| Proposée par : | Steven Wolff | |
| Appuyée par : | Norma Nielson | Adoptée |

2. Composition du CNA

Jim Christie présente une mise à jour concernant la composition du CNA et la planification de la relève.

Il est proposé que Catherine Robertson soit nommée afin de remplacer Michael Banks.

Motion 1-14.3.1

Que Catherine Robertson soit nommée membre du CNA pour un mandat de trois ans à compter du 1^{er} juillet 2014.

| | | |
|-----------------------|---------------------------|----------------|
| Proposée par : | Michel Sanschagrín | |
| Appuyée par : | Winston Maharaj | Adoptée |

Motion 1-14.3.2

Que Ty Faulds soit nommé à titre de membre du CNA pour une année additionnelle.

| | | |
|-----------------------|---------------------------|----------------|
| Proposée par : | Michel Sanschagrín | |
| Appuyée par : | Winston Maharaj | Adoptée |

3. Plan publicitaire visant à pourvoir la présidence du CNA

Leona Campbell amorcera le processus publicitaire dans le (e)Bulletin du mois de juin afin de pourvoir le poste de président du CNA. La lettre devrait provenir du CSNA et non pas de l'ICA.

Item 1-14.4 Rapport du président du Conseil des normes actuarielles

Jim Christie fait le point sur les activités du CNA. En plus du rapport écrit, les points suivants sont exposés :

- La norme définitive relative aux hypothèses de réinvestissement économique a fait l'objet d'une discussion à l'occasion de la réunion du CNA du 8 avril 2014. On procédera à un vote par courriel au cours des prochaines semaines, la date de publication du document étant prévue le 15 mai 2014 en vue d'une entrée en vigueur le 15 octobre 2014.
- L'International Accounting Standards Board (IASB) publiera la version définitive de la Norme internationale d'information financière (IFRS) 4 en 2015 et l'entrée en vigueur est prévue en janvier 2018. De nouvelles normes devront être mises en œuvre par l'ICA. Dans le but d'adopter une attitude proactive et d'accélérer la mise en œuvre, on se servira probablement de l'exposé-sondage sur les normes internationales pour amorcer la révision de la norme de pratique canadienne.
- Un nouveau groupe désigné a été formé et chargé de travailler à l'intégration aux normes de pratique de la NIPA 2 – Sécurité sociale.
- Un groupe désigné est en train d'étudier les tables de mortalité aux fins du calcul de la valeur actualisée afin de déterminer laquelle devra être promulguée. Cet exercice sera plus long étant donné que le groupe prévoit élaborer une table unique mixte ne faisant pas de distinction, par exemple, entre les hommes et les femmes ou les cols bleus et les cols blancs, comme l'exigent les organismes de réglementation. Il est prévu que la promulgation finale entre en vigueur en février 2015.
- Un nouveau groupe désigné se penchera sur l'hypothèse de non-mortalité à la suite du processus officiel approprié et sollicitera la participation des groupes de l'expertise devant les tribunaux et des régimes de retraite afin de réduire les possibilités de controverse.
- Le groupe de travail a présenté un premier rapport dans lequel il recommande la création d'une norme visant les actuaires qui doivent formuler des avis sur le rendement prévu des placements des régimes de retraite.
- Ishmael Sharara, Ph. D., a écrit au CSNA afin de lui signaler que les taux standards utilisés aux fins du calcul de la valeur actualisée n'étaient pas appropriés et que cela ne servait pas l'intérêt public. Le CNA examine actuellement ces questions et Jim lui a répondu que le CNA mettait des mesures en œuvre à cet égard.

Point 1-14.5 Conférencier invité : Ty Faulds

Jacques Valotaire présente Ty Faulds. Ty fait le point sur les travaux du groupe désigné sur les hypothèses de réinvestissement économique. Il expose le processus suivi par le groupe désigné et présente un survol des enjeux.

Point 1-14.6 Intérêt public

Le groupe de travail a été formé à l'occasion de la réunion précédente, où on a longuement discuté et examiné plusieurs documents. On fait circuler un rapport. Bob Baldwin formule ses commentaires au sujet du rapport, qui n'avait pas été inclus avant sa distribution.

On soulève la question à savoir si le CSNA soutient ou supervise le CNA. Le mandat du CSNA stipule que la mission de ce dernier consiste à défendre l'intérêt public en appuyant la mission du CNA, en supervisant ses travaux et en formulant des commentaires quant à ses activités. La section 14 devrait être modifiée en conséquence.

On suggère que l'orientation stratégique fasse l'objet de discussions conjointes avec le CNA à un intervalle de quelques années. La prochaine séance conjointe devrait comprendre une analyse du contexte.

Jim Christie laisse entendre qu'il pourrait décrire avec plus de précision le processus officiel en ce qui concerne le suivi pour chaque projet dans ses rapports au CSNA. Il pourrait être utile, à la fin de chaque projet, de consigner la procédure suivie au moyen d'une liste de contrôle afin de garantir que le CNA a suivi le processus officiel. Des références seraient incluses dans les procès-verbaux du CNA lorsque des motions sont approuvées. Chaque réunion devrait comprendre une discussion au sujet des nouveaux projets et des projets reportés afin que l'on puisse s'assurer que les choix qui ont été faits sont valables du point de vue de l'intérêt public. On devrait également rédiger un rapport à la fin de chaque projet afin de s'assurer que le processus officiel a bien été suivi. Les procès-verbaux du CSNA devraient comprendre une indication selon laquelle la révision a bien eu lieu.

On éprouve certaines difficultés à obtenir des commentaires de la part des intervenants de l'extérieur de la profession. Les personnes-ressources des universités agréées par l'ICA devaient faire partie de la liste de distribution afin de recevoir les communications.

Point 1-14.7 Identification et évaluation des risques

La Commission sur les risques cherche à obtenir des opinions et commentaires au sujet des principaux risques associés au CSNA et à ses stratégies d'atténuation des risques. Voici quelques suggestions formulées :

- Difficulté possible de recruter des personnes de qualité à la présidence du CNA – recrutement des membres du CNA, du personnel chargé de la publicité, du personnel en général :
 - Risque que les nouveaux projets ne soient pas amorcés, que les projets en cours ne soient pas achevés;
 - Il ne s'agit pas d'un risque immédiat, mais cela pourrait poser un problème à long terme.
- Le vieillissement de l'effectif bénévole – les commissions devraient toujours comprendre de jeunes actuares afin que nous puissions les préparer à y jouer un rôle plus important;
- Le recrutement de membres du CNA compétents – la liste des membres potentiels fait l'objet d'une mise à jour constante;
- Veiller à ce que le CNA dispose des ressources nécessaires pour être en mesure de réagir lorsque des travaux urgents et(ou) de grande envergure sont de rigueur au nom de l'intérêt public;
- Le risque d'atteinte à la réputation issu de normes existantes qui ne protègent pas le public de façon adéquate – processus bien documenté de révision régulière des normes;

- Le fait de ne pas avoir au sein du CSNA une représentation adéquate des parties intéressées.

Point 1-14.8 Rétroaction issue de la séance conjointe CNA/CSNA

La présentation a été bien accueillie. Excellente participation de la part du CSNA et du CNA.

Point 1-14.9 Diagramme fonctionnel du CSNA pour 2013

La prochaine autoévaluation sera réalisée après la réunion de septembre.

Point 1-14.10 Révision des mesures à prendre

On s'est acquitté de toutes les mesures notées lors de la dernière réunion.

Point 1-14.11 Dates des réunions de 2014

Le calendrier des réunions du CSNA pour l'année 2013-2014 est le suivant :

- Le 5 septembre 2014 – Montréal;
- Décembre 2014 – Toronto (à déterminer).

Suggestions de sujets ou de conférenciers invités aux fins des réunions ordinaires ou de l'assemblée publique :

- Changements climatiques;
- Rapport du groupe désigné au sujet de la table de mortalité;
- RPC/RRQ – Louis Adam.

Point 1-14.15 Séance à huis-clos

Le CSNA termine la réunion par une séance à huis-clos.

Puisqu'il n'y a pas d'autres points à discuter, la séance est levée à 15 h 30.